



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 3 mai 2019 à 17 h au Centre communautaire de Laurel, sis au 3488 route Principale à Wentworth-Nord

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Ghali ouvre la séance extraordinaire et constate le quorum à 17 h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

- 2. PIIA 2019-0053 – PROJET INTÉGRÉ AU DOMAINE DE NOUVELLE-FRANCE**
- 3. FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS POUR LA DEMANDE DE PERMIS 2019-9006 (DOMAINE DE NOUVELLE-FRANCE)**
- 4. FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS POUR LA DEMANDE DE PERMIS 2019-9005**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

PIIA 2019-0053 – PROJET INTÉGRÉ AU DOMAINE DE NOUVELLE-FRANCE

ATTENDU QUE les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU QUE la volonté de créer un projet duquel découlera un esprit de communauté fort ;

ATTENDU QUE l'aménagement du site assure la préservation d'espaces naturels de qualité et l'aménagement de sentiers permettant aux résidents d'en profiter ;

ATTENDU QUE 50 % des sentiers seront complétés en 2019 et que l'autre 50% des sentiers seront complétés dans un délai maximum de 5 ans ;

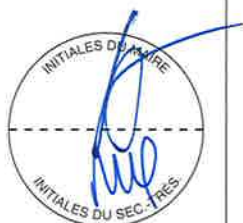
ATTENDU le peu d'infrastructures nouvelles à construire ;

ATTENDU QUE les demandes de permis de construction pour chacune des résidences devront être individuellement soumises au processus de PIIA ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement aux membres du Conseil d'accepter le projet intégré du

2019-05-604

2019-05-605



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2019

demandeur car cette autorisation permettra l'émission d'un permis de lotissement, tel que décrit au plan cadastral portant le numéro de minutes 5717 et produit par M. Pierre-Simon Madore, arpenteur-géomètre ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet intégré du demandeur car cette autorisation permettra l'émission d'un permis de lotissement, tel que décrit au plan cadastral portant le numéro de minutes 5717 et produit par M. Pierre-Simon Madore, arpenteur-géomètre.

2019-05-606

**FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS POUR LA DEMANDE DE PERMIS 2019-9006
(DOMAINE DE NOUVELLE-FRANCE)**

ATTENDU QUE l'opération cadastrale vise la création de nouveaux lots, regroupés au sein d'un projet intégré ;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement exige une contribution pour fin de parcs et espaces verts de 7 %, soit en terrain (2715.48 m²), soit en argent (8 146.44 \$) ;

ATTENDU QUE le projet prévoit l'aménagement de sentiers sur le site ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de demander que les frais de parcs et espaces verts soient acquittés en argent pour un montant de 8 146.44 \$.

2019-05-607

FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS POUR LA DEMANDE DE PERMIS 2019-9005

ATTENDU QUE l'opération cadastrale prévoit le regroupement de plusieurs lots, dont deux sont des parties de lot n'ayant jamais fait l'objet d'un frais de parcs et espaces verts ;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement exige une contribution pour fin de parcs et espaces verts de 7 %, soit en terrain (64.7 m²), soit en argent (1345,78 \$) ;

ATTENDU QUE compte tenu de la configuration des parcelles projetées et des superficies impliquées il n'est pas intéressant de réclamer du terrain ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de demander que les frais de parcs et espaces verts soient acquittés en argent pour un montant de 1 345.78 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2019

membres du Conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 3 mai 2019.

2019-05-608

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 17 heures 03 minutes.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation